

Le Petit FANTASTIC

LE JOURNAL DU FESTIVAL

AFFICHE 2017

24^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FANTASTIQUE

GÉRARDMER

DU 25 AU 29 JANVIER 2017



24^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FANTASTIQUE

GÉRARDMER

DU 25 AU 29 JANVIER 2017

www.festival-gerardmer.com

LE FESTIVAL LANCE SA FONDATION !

Un festival n'est pas uniquement un événement mettant en avant des talents ou des œuvres sur un temps fort. C'est aussi une opportunité à saisir pour ceux qui souhaitent le soutenir, et par là même, y trouver un échange gagnant/gagnant.

L'idée du mécénat culturel n'est pas nouvelle mais sa longévité montre, si besoin est, que le principe a ses vertus. Et si ses avantages actuels restent encore peu connus, ils sont par contre bien réels.

Au regard des dispositifs existants, le Festival de Gérardmer vient ainsi de créer sa propre fondation, sous forme d'un fonds de dotation, nommée Gérardmer Culture Initiatives... avec un « S ». Un pluriel qui signifie que le fonds n'est pas uniquement réservé au Festival, même si c'est sa raison première, mais peut aussi, le cas échéant, apporter son aide à d'autres projets sur le secteur, et notamment aux jeunes créateurs.

A ce titre, rappelons que la fondation offre aux entreprises, tout comme aux particuliers, des avantages fiscaux très intéressants en cas de soutien financier ou apport de compétence. A considérer avec attention donc...

Très bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Pierre SACHOT
Président de l'association du Festival
et de Gérardmer Culture Initiatives

PULSIONS INTÉRIEURES

La mythologie grecque raconte que le roi de Crète Minos cacha le Minotaure, son fils mi-homme, mi-taureau fruit d'une union coupable entre son épouse Pasiphaé et un taureau blanc offert par le dieu Poséidon, dans le Labyrinthe pensé par l'architecte Dédale. La créature s'y nourrissait de garçons et de filles offerts en sacrifice. Elle fut vaincue par l'Athénien Thésée, aidé par Ariane, fille de Minos et Pasiphaé, qui lui fournit par amour un fil lui permettant de retrouver son chemin. De cette célèbre légende, le graphiste Santiago Bordils pour l'agence Les 4 Lunes tire le thème - contemporainisé pour l'occasion - de l'affiche du 24^e Festival de Gérardmer. Le Minotaure est à rapprocher de ce que Freud appelle le « Ça », les pulsions intérieures que chaque homme doit combattre pour dépasser sa nature animale, une lutte âpre pouvant se terminer dans certains cas sur... le divan d'un « psy ». Des réminiscences « bestiales » que le genre fantastique et horrifique excelle à mettre en scène. Le cinéma de genre reflet de nos maux intérieurs ? Un thème qui reste inépuisable, comme l'est celui des émotions humaines.

N'OUBLIEZ PAS LA MUSIQUE !

Le Festival de Gérardmer attache une importance particulière à la mise en place d'activités pour le jeune public. Si les 5-12 ans peuvent profiter des ateliers pédagogiques de l'Espace Jeunesse, les 12-18 ans auront quant à eux la possibilité, pour la première fois en 2017, de participer à un grand quizz musical organisé par l'école de musique de Gérardmer le samedi 28 janvier à 14h30. Au programme : des bandes originales de films, séries TV, jeux vidéos fantastiques (interprétées en live par les élèves et professeurs de l'établissement) dont le public devra deviner le titre... avec à la clé des lots à gagner pour les plus perspicaces. Un goûter sera servi à l'issue du quizz ! Entrée gratuite.

Une réalisation du PUBLIC SYSTÈME CINÉMA



Partenaire principal du Festival



JE VOIS
LA VIE EN
VOSGES



avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles Grand Est



LE PRESIDENT DU JURY LONGS METRAGES



JEAN-PAUL ROUVE, L'INSTANT GÉROMOIS !

Acteur, mais aussi réalisateur, Jean-Paul Rouve est le président du Jury Longs Métrages du 24^e Festival de Gérardmer. Cofondateur de la troupe d'humoristes Les Robins des Bois qui écuma scènes de théâtre et plateaux de télévision - notamment celui du Grand Journal - à la fin des années 1990 et au début des années 2000, l'artiste compte par ailleurs une solide filmographie aussi bien dans le registre comique que dramatique. Après avoir tenu des seconds rôles marquants comme l'avocat Bruno Lemoine dans *Tanguy* (2001) d'Etienne Chatiliez ou le « collabo »

Pierre-Jean Lamour dans *Monsieur Batignole* de Gérard Jugnot (pour lequel il reçoit le César du meilleur espoir masculin en 2003), Jean-Paul Rouve enchaîne les premiers rôles notamment dans *Podium* (2004) de Yann Moix - en inoubliable sosie de Michel Polnareff - ou *La Môme* (2007) d'Olivier Dahan où il joue le père d'Edith Piaf, interprétée par Marion Cotillard. Ayant tourné avec les plus grands, de Gérard Depardieu (avec lequel il partage l'affiche dans *Je préfère qu'on reste amis...* en 2004) à Benoît Poelvoorde, en passant par Jean-Pierre Jeunet (*Un long dimanche de fiançailles*, 2004), Guillaume Canet (*Mon idole*, 2002) ou Luc Besson (*Les Aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec*, 2010) qui le dirige à l'écran, Jean-Paul Rouve reste aussi le complice de ses amis des Robins des Bois comme Marina Fois (*Un petit jeu sans conséquence*, 2004) ou Maurice Barthélémy (*Casablanca Driver*, 2004) avec lesquels il replonge avec passion dans les comédies dont il raffole. Une excellence dans le « faire-rire » qui lui permet de tutoyer les sommets du box office lorsqu'il endosse le survetement de Jeff Tuche en 2011, puis en 2016 (*Les Tuche* et *Les Tuche 2*). En 2007, il passe pour la première fois de l'autre côté de la caméra et signe son premier long métrage *Sans arme, ni haine, ni violence*, un film sur la vie du célèbre braqueur Albert Spaggiari. En 2015, son adaptation à l'écran du roman de David Foenkinos *Les Souvenirs* dépasse le million d'entrées. Parmi ses autres films marquants : *Poupoupidou* de Gérald Hustache-Mathieu (2011), *Jamais le premier soir* de Mélissa Drigeard (2014) et *Ce soir je vais tuer l'assassin de mon fils* de Pierre Aknine (2014).

En 2017, Jean-Paul Rouve incarnera Lucien Morisse, époux de Dalida et directeur des programmes d'Europe 1 durant les années 60, dans le film sur la vie de la célèbre chanteuse et jouera également dans le prochain film d'Eric Toledano et Olivier Nakache *Le Sens de la fête*. Mais d'ici là le Festival aura le grand plaisir de l'accueillir à Gérardmer.



L'ASSOCIATION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FANTASTIQUE LANCE SA FONDATION !

L'association Fantastic'arts vient de créer une fondation* pour financer le développement du Festival et promouvoir la culture dans la région de Gérardmer. Durant toute l'année, Gérardmer Culture Initiatives fera appel à des entreprises mécènes pour s'associer à ses projets : initier de nouvelles animations durant le Festival, des projets éducatifs ouverts à tous et mieux faire découvrir les richesses de la région de Gérardmer. Un club de mécènes réunira les entreprises

régionales et nationales qui s'engageront aux côtés de la fondation.

Les festivaliers passionnés seront également appelés à soutenir « leur » Festival, notamment des actions vers les plus jeunes cinéastes. Gérardmer Culture Initiatives souhaite devenir un nouveau catalyseur pour le rayonnement du Festival et pour la diffusion de la culture.

En soutenant Gérardmer Culture Initiatives, vous bénéficierez des avantages suivants :

- Pour une entreprise, votre mécénat en numéraire ou en nature sera récompensé par une réduction d'impôt sur les bénéfices de 60% (art. 238 bis, CGI) et, selon le montant de votre participation, par un affichage de votre entreprise et la remise de contreparties pouvant atteindre 25% du montant de votre don (nous consulter).
- Pour un particulier, votre don ouvrira droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% (art. 200-1, CGI) et la remise d'avantages jusqu'à 25% de la valeur de votre don (dans la limite d'une valeur égale à 65€).

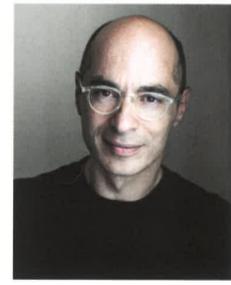
* sous la forme juridique d'un fonds de dotation

EXTRATERRESTRES, GUERRIERS DU SILENCE ET CHATS DU FUTUR

Agitateur de culture, la FNAC, partenaire du Festival, célèbre le fantastique chaque année par une série de rencontres se déroulant en amont de la manifestation dans l'espace Forum de son magasin de Nancy. En 2017, trois rendez-vous sont au programme. Le 23 janvier à 17h30, le paléontologue Sébastien Steyer présentera son ouvrage *Combien de doigts a un extraterrestre ?* qui passe le bestiaire de la SF à l'épreuve de la science. Le 24 janvier à 17h30, rencontre avec Pierre Bordage, auteur célèbre pour sa trilogie *Les Guerriers du silence* (dont le premier tome s'est écoulé à 50 000 exemplaires) et dont l'œuvre - souvent qualifiée d'humaniste et spirituelle - fait référence en matière de littérature de

science-fiction.

Le 25 janvier à 17h, place à l'incontournable Bernard Werber (*Les Fourmis* s'est vendu à 20 millions d'exemplaires et est traduit en 30 langues) qui viendra parler de son nouveau livre *Demain les chats* (www.bernardwerber.com) avant de passer cinq jours au Festival de Gérardmer pour des séances de dédicaces au Grimoire... et bien d'autres choses !



Bernard WERBER

© Rudy WAKS

FAITES PARLER LA PLUME

Chaque année, le Festival organise un grand concours de nouvelles soutenu par l'académie de Nancy-Metz et ouvert au national. Il est destiné aux collégiens et lycéens de la 4^e à la Terminale mais également aux jeunes non scolarisés entre 14 et 18 ans. Les participants sont départagés par un jury et le concours donne lieu à une remise de prix durant la manifestation. La seule condition pour participer est que le récit évolue dans le registre fantastique. Le règlement figure sur le site officiel du Festival.

LÈCHE-VITRINES

Organisé en collaboration avec l'association Gérardmer Animation, le concours de vitrines est un grand classique du Festival. Chaque année, il invite les commerçants de la ville à décorer leur magasin aux couleurs du fantastique en déclinant le visuel de l'affiche... ou pas ! Rien n'est imposé, le thème restant libre au gré des inspirations de chacun, à condition de mettre à l'honneur l'univers du surnaturel. Partenaire de l'événement, mais aussi membre du jury - avec des représentants de Gérardmer Animation et de la commission Décoration du Festival - la maison de champagne Cristian Senez*

dote le concours de nombreux lots parmi lesquels un Mithras pour le 1^{er} prix (6 litres), des jéroboams (3 litres) pour les 3 prix suivants et une visite du domaine Senez à Fontette dans l'Aube pour un participant tiré au hasard. La remise des prix du concours se déroulera le vendredi 27 janvier à l'Espace Tilleul à 12h30. Pour la première fois cette année, un plan de la ville indiquant les vitrines participantes sera distribué au public. Pour y figurer, les inscriptions doivent parvenir au Festival avant le 16 janvier 2017 > reception@festival-gerardmer.com.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

24H CHRONO

Organisée par la Fédération Française des MJC, la 3^e édition du concours national des « 24h de Réalisations » verra l'une de ses épreuves de sélection régionale se dérouler du samedi 14 au dimanche 15 janvier 2017 à Gérardmer. Supervisé par la Maison de la Culture et des Loisirs, ce rendez-vous invite de jeunes cinéastes - âgés de 15 à 26 ans - à vivre un challenge cinématographique motivant. Constitués en équipe de 6 personnes maximum, les participants auront 24h pour réaliser un court métrage sur un thème fantastique tiré au sort. L'ensemble des productions réalisées fera l'objet d'une projection en entrée libre dimanche 29 janvier 2017 dans le cadre du 24^e Festival International du Film Fantastique de Gérardmer. L'équipe lauréate participera également à la finale nationale à Paris qui se déroulera du 24 au 26 février 2017.

Inscriptions jusqu'au 6 janvier 2017 : contactmcl.gerardmer@orange.fr <https://24hrealisations.wordpress.com>



© MCL de Gérardmer

LE PETIT FANTASTIC

JOURNAL OFFICIEL DU FESTIVAL DE GÉRARDMER

29 avenue du 19 novembre - BP 105
88403 Gérardmer Cedex
Tél : +33 (0)3 29 60 98 21
www.festival-gerardmer.com
info@festival-gerardmer.com

- Directeur de publication
> Pierre Sachot
- Directeur de la rédaction
> Anthony Humbertclaude
- Ont participé à ce numéro
> Justine Degois
> Yves Rondet
> Nilna Trélat

Création graphique
> Thomas Devard

Impression
> Deklic graphique

Disponible en version numérique sur www.festival-gerardmer.com



BILLETTERIE : PENSEZ À VOS CADEAUX DE FIN D'ANNÉE !

Depuis le 15 décembre, il est possible d'acheter ses Pass 2017 en ligne sur www.festival-gerardmer.com. Valable pour un ou plusieurs jours, ces abonnements (associés à un numéro donnant accès à un espace de gestion personnel en ligne) permettront, à compter du 19 janvier 2017, de réserver ses séances. Physiquement, ces Pass se présentent sous forme d'une carte PVC nominative à retirer impérativement à la billetterie centrale de l'Espace Tilleul à partir du 21 janvier. Ils sont en effet dotés d'un QR code recensant vos réservations et flashé à l'entrée des salles. En plus de ces formules d'abonnement, il est possible d'acheter des places individuelles à la séance. A noter que l'ensemble des démarches en ligne peut aussi être effectué sur place à la billetterie centrale.

En cas de séance non accessible à un moment donné, n'oubliez pas de consulter régulièrement l'évolution des réservations ou de tenter un accès en « dernière minute » en vous présentant à l'entrée de la salle : désistements, annulations et changements sont fréquents.

Grande nouveauté cette année, la création d'un Pass 3 jours valable du vendredi au dimanche !

PASS FESTIVAL | 97 €

Valable pour toute séance pendant toute la durée du Festival*

PASS VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE | 78 €

Valable pour toute séance des vendredi, samedi ET dimanche*

PASS WEEK-END | 57 €

Valable pour toute séance des samedi ET dimanche*

PASS JEUDI OU PASS VENDREDI | 30 €

Valable pour toute séance du jeudi OU du vendredi*

PASS SAMEDI OU PASS DIMANCHE | 45 €

Valable pour toute séance du samedi OU du dimanche (y compris la « Nuit décalée »)*

BILLET À LA SÉANCE | 10€

Valable pour la séance indiquée sur le billet (pour la « Nuit décalée » un seul billet est nécessaire pour les 3 séances)*

CATALOGUE OFFICIEL | 5 €

* Dans la limite des places disponibles



PARTENAIRES OFFICIELS

REGION GRAND EST | VILLE DE GERARDMER | FNADT MASSIF DES VOSGES | CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES | MINISTERE DE LA CULTURE - DRAC GRAND EST | RESERVE PARLEMENTAIRE DU DEPUTE FRANCOIS WANNSON | GROUPEMENT DES HOTELIERS ET RESTAURATEURS DE GERARDMER | SYFY | MAKE UP FOR EVER | L'EST REPUBLICAIN | VOSGES MATIN | JOA CASINO | SACEM | ALLOCINE | FNAC NANCY | LES CRISTALLERIES DE SAINT-LOUIS | LA CINEMATHEQUE FRANCAISE | FRANCE BLEU SUD LORRAINE

PARTENAIRES

GARNIER THIEBAUT | COANUS | FRANSLATTE | INTERMARCHÉ | EDITIONS GLENAT | GRAND-ECART.FR | FILMDECULTE.COM | FRANCE 3 LORRAINE | NRJ | CHAMPAGNE CRISTIAN SENEZ* | CITROEN GERARDMER - GARAGE DE LA JAMAGNE | AEC FRANCE

SOUTIENS

Préfecture des Vosges | Sous Préfecture de Saint-Dié | Gendarmerie Nationale | Rectorat de l'académie de Nancy Metz - Conopé | Services Techniques de la Ville de Gérardmer | Lycée Hôtelier Jean-Baptiste Siméon Chardin | Office de Tourisme de Gérardmer-Konrupt | Groupement des Locataires Saisonniers | Maison de la Culture et des Loisirs de Gérardmer | Médiathèque de Gérardmer | Ludothèque de Gérardmer | Ecole Intercommunale de Musique de Gérardmer | Gérardmer Animation | Gérardmer Ski | Ecole du Ski Français | ASG Aviron | ASG Club de canoë kayak | ASG Club de voile | Bol d'Air La Bresse | Quad V'air | Image'Est | Iscom Strasbourg | Lycée Pierre de Coubertin à Nancy | MAI Nancy | Assurances Voisard | Bougel Transactions | Prestige Auto | Etoile 88 | Volvo Land Rover Epinal | Ambulance Feve-Seniura | RS Assistance | Net Services | Télé Technique | Colas | CIC Est | Radio Liberté | Vanson SAS | Delot SAS | SARL Gérard Viry | Sapprem | Pro & Cie | Blanchiments Doridant | Blanchiments Crouvezier | Linvosges | Papeterie Munksjö Arches sas | Est Multicopie | NePais | Phox L.A. Photo Création | Librairie de la Poste | Salon Philippe Laurent | Optique Chauvin | Association des donneurs de sang | La Croix Rouge | La Fêchennette | Events Coordination | Pascal Portefaix Apiculteur | Distilleries Peureux | Boulangerie Didierlaurent | Relais & Châteaux Les Bas-Rupts | Les Petites Douceurs | ConFiserie des Hautes Vosges

LE FESTIVAL ET LE GROUPEMENT DES HOTELIERS-RESTAURATEURS DE GERARDMER REMERCIENT :

Lycée Hôtelier Jean-Baptiste Siméon Chardin | Cafés Richard | Métro Epinal | Boulangerie Didierlaurent | Intermarché Gérardmer | Rego Vosges* | A la Belle Marée | Le Comptoir Hôtelier | Alliance Fromagère Bongrain Gérard | Garnier Thiebaud | Transgourmet | Gérardmer Animation | La Cave au Gérémié | Primeurs des Vosges | Pomona Alsace Lorraine | Pomona Episveur | Pomona Terre Azur | RS Assistance | Super U Gérardmer | Charcuterie Pierrat | ConFiserie des Hautes Vosges | Sapam Primeur | Augier Produit Frais | Relais d'Or Miko | Le Catalan Vosgien | Danone Eaux France - Evian Badoit | France Boissons* | Ricard* | Champagne Cristian Senez* | Gustave Lorentz* | Wolfberger* | Juliette Paulin et Hugues de Labarre* | DopFF et Irion* | L'Orée du Bois à Konrupt | Davigel | Events Coordination | Lucart SAS | Printlar | Henri Klee* | Boisson Sud Lorraine* | Pro à Pro | ActiPrais

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.